



Open Double & Simple

Samedi 2 Mars 2019

Complexe sportif, allée de la Bourgonnière
44800 Saint-Herblain (bourg)

TOURNOI CNFT3 « Système Suisse »

Comptant pour le classement national de football de table



Pour tout renseignement :

Brice HARPIN

06.19.70.08.08

contact@clubfth.com

www.francebabyfoot.com

PRÉSENTATION

Le Football de Table Herblinois vous propose de participer au **CNFT 3 « Système Suisse »** de Saint-Herblain.

Ce tournoi compte pour le classement National.

Le tournoi CNFT 3 aura lieu le **samedi 2 Mars 2019** à Saint-Herblain au **34, allée de la Bourgonnière**.



Prendre la sortie 31 « porte de Saint-Herblain » direction hôtel de ville puis rue pierre Blard ensuite Avenue des Sports, rue Jean-Marie Brulé puis Allée de la Bourgonnière. Salle Football de Table.

CNFT3 SAINT-HERBLAIN

Le tournoi débutera par un simple dès **09h30** puis un double à **14h00**.

Ce CNFT3 est ouvert à tous les licenciés (*Licence loisir & compétition*) de la Fédération Française de Football de table avec une licence à jour.

Nous mettons à leur disposition au minimum **7 tables de Baby-foot BONZINI B90 ITSF** (*en fonction du nombre d'inscrits*).

Une buvette et un coin repas seront à disposition afin que toutes les conditions soient réunies pour le bon déroulement du tournoi.

Droit à l'image : les joueurs inscrits au tournoi autorisent la libre utilisation des photos et des vidéos faites lors de l'événement, à des fins médiatiques et de communication numérique.



DÉROULEMENT

Pour le tournoi simple :

Pointage **9h00** / Début du tournoi **9h30** impératif

Pour le double :

Pointage **13h30** / Début du tournoi **14h00** impératif

Qualification (système suisse) :

Le système suisse sera utilisé pour les phases qualificatives des compétitions Open Simple et Open Double.

Le premier tour est tiré au hasard. Pour les tours suivants, chaque match s'effectuera entre équipes ayant déjà gagné le même nombre de match lors des tours précédents.

Le format des matches de qualification sera **1 manche de 7 points** (6-6 égalité).

Les scores ne sont plus à communiquer à la table de marque, **seul le nom des vainqueurs ou le match nul** doit être communiqué.

Le classement sera établi d'après le nombre de points acquis par votre équipe, puis sur le total des points de votre adversaire et enfin sur le total des points des adversaires de vos adversaires. S'il y a toujours égalité, nous allons voir le meilleur classement de l'adversaire que vous avez rencontré.

Le nombre de matches joués dépendra de la progression du tournoi et de la rapidité avec laquelle les joueurs viendront donner leurs résultats (minimum 4 matchs).

Afin de respecter des horaires décents et de permettre un **maximum de tours** de qualifications, voici les mesures à suivre **IMPÉRATIVEMENT** lors des matchs de qualification :

- **1 temps mort** par équipe par manche.
- **1 minute** pour s'installer, tester les barres et démarrer la manche qualificative.
- Donner uniquement le nom du vainqueur ou le match nul **immédiatement après la fin de la manche.**

Phase éliminatoire

À l'issue des phases qualificatives un classement est établi.

Ce classement est ensuite découpé en différents tableaux éliminatoires (*tableaux A - B - C - ...*).
Le nombre de tableaux sera défini en fonction du nombre d'inscrits.

Ainsi toutes les équipes sont qualifiées et participent au tableau éliminatoire (*en simple KO*) de leur niveau du jour.

Dans tous les tableaux : Les matchs de la phase éliminatoire se joueront en 3 manches gagnantes de 5 points avec 2 points d'écart à la belle (maximum 8). Seul les vainqueurs des matchs annoncent le résultat à la table (*nombre et ordre des manches gagnées uniquement*) de marque, dès la fin du match.



INSCRIPTIONS

La date limite des inscriptions via FAST sans majoration est fixée au **mercredi 27 février 2019 minuit**

Les inscriptions reçues après la date butoir seront majorées de 50%.

a) Dispositions générales

Les inscriptions au tournoi devront se faire à l'avance, la **date butoir étant le mercredi précédant le tournoi** (*cachet de la poste faisant foi*). Une seule inscription par équipe ou joueur sera autorisée.

Depuis la saison 2011/2012, les inscriptions sont faites par les présidents de club qui les enregistrent en ligne via FAST.

Une majoration de 50% sanctionnera les inscriptions enregistrées après la date butoir (*et jusqu'à 9H00 le samedi*). Cette somme sera conservée par l'organisateur.

Des ajustements pourront être effectués afin de faciliter le bon déroulement de l'événement par le directeur de tournoi suivant le nombre d'inscrits.

La compétition se déroulera en respectant les règlements officiels en vigueur (*règlement sportif, code sportif*).

Montant des inscriptions (pour chaque compétition) :

5€ pour toutes les séries (C à Pro-Elite)

Il est demandé à chaque président de club d'effectuer les inscriptions en ligne via FAST.

CNFT3 SAINT-HERBLAIN

Le règlement sera fait sur place à la table de marque ou en envoyant un chèque global à l'ordre du Football de Table Herblinois ou FTH **avant le mercredi 27 février 2019** à l'adresse suivante :

Vincent MOINARD
Football de Table Herblinois
25 Grande Rue
35660 La Chapelle de Brain

*Pour les joueurs réglant leur inscription sur place et en espèces, il est vivement suggéré de **prévoir l'appoint** afin de régler sans délai leur inscription au moment de l'appel des joueurs.*

b) Licence FFFT

Les joueurs doivent avoir une licence à jour pour la saison 2018/2019 pour prétendre à s'inscrire au tournoi. **Rappel : Les joueurs ayant une licence loisir peuvent accéder à ce tournoi.**

c) Dotations

Les dotations se feront sous forme de remise de trophées ou de médailles pour les trois premiers de chaque catégorie (tableau A, B et C) suivant le nombre de joueurs inscrits.

Merci de bien vouloir rester pour la photo du podium de chaque tournoi.



REGLEMENT - CODE SPORTIF

Art. 1.2.01- respect des règlements

Le simple fait de s'engager dans une épreuve implique que l'on en accepte toutes les dispositions réglementaires.

En cas d'infraction, un joueur peut être disqualifié et, le cas échéant, être passible d'une sanction disciplinaire. [...]

Art. 4.1.02- conditions de participation

Tout joueur titulaire d'une licence établie régulièrement au millésime de l'exercice en cours peut participer aux tournois du circuit CNFT, selon les conditions suivantes :

- La licence compétition permet de participer à tous les CNFT
- La licence loisir permet de participer uniquement aux CNFT 3 et 4
- La licence découverte permet de participer uniquement aux CNFT 4

Les joueurs doivent impérativement s'inscrire auprès du responsable de l'organisation du tournoi dans les délais fixés par lui.

Pour tout complément d'information, se référer au code sportif disponible à l'adresse suivante :

<https://www.ffft.fr/statuts-et-règlements>

CONSIGNES

Le tournoi se jouera avec les poignées TST, Soune et « Bonzini » donc aucun adaptateurs sur les barres. Pour ne pas risquer d'endommager les embouts des barres Bonzini, tout autre type de poignée ne sera autorisé, sauf accord du directeur du tournoi.

Il est demandé à chaque joueur d'apporter ses poignées. Elles pourront être achetées sur place. La compétition se jouera avec les nouvelles balles ITSF B (en vente sur place à 2€50).

Il ne sera admis aucune dégradation dans l'enceinte de la salle. Toute personne prise à endommager le matériel ou une partie des locaux sera exclue du tournoi et des sanctions pénales et disciplinaires pourront être engagées. Il sera par ailleurs interdit de fumer dans les locaux, cigarette électronique comprise, un espace prévu à cet effet sera à votre disposition.

La tenue sportive est obligatoire.

Les compétitions se déroulent sous le régime du règlement officiel de la FFFT en vigueur.